INSCRIPTION 2024-2025

(à nous retourner dans les meilleurs délais)

DEMARCHES A SUIVRE POUR UNE PRE-INSCRIPTION

Retourner le présent formulaire dûment complété et signé, en joignant :

- Une lettre de motivation des parents sur papier libre
- Photocopies des bulletins trimestriels de l'année précédente ainsi que les bulletins trimestriels reçus pour l'année en cours
- Photocopie intégrale du livret de famille
- Deux photographies d'identité récentes du candidat dont une à coller sur le dossier
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile concernant l'élève
- la copie des pages de vaccinations
- ➤ Un chèque de 40€ à l'ordre de *Tournesol* frais de dossier. Cette somme reste acquise à *Tournesol* quelle que soit la décision prise.
- Eléments psychologiques (bilan complet de moins de 18 mois), compte-rendu de rééducation (orthophonie, ergothérapie, psychomotricité), ou tout autre élément complémentaire.
- Notification MDPH

Conditions d'inscription à Tournesol

L'admission est fonction:

- du nombre de place disponible
- de la valeur du dossier apprécié sur les critères du projet pédagogique de *Tournesol*

L'un des objectifs de ce processus d'admission est de constituer des groupes d'élèves présentant des troubles et des difficultés différents mais compatibles, afin de créer un travail pédagogique stimulant pour chacun et une dynamique de groupe.

Les familles seront rapidement avisées de la décision prise, soit :							
☐ Accord pour entretien	☐ Dossier en attente	☐ Avis de refus					

DEMARCHES A SUIVRE APRES L'ENTRETIEN D'ADMISSION

EN CAS D'ACCEPTATION, L'INSCRIPTION N'EST DEFINITIVE QU'APRES :

Un chèque de 300€ à l'ordre de *Tournesol* – frais de dossier. Cette somme reste acquise à *Tournesol* même en cas de désistement.

SOUS <u>15 JOURS</u> A COMPTER DE LA DATE D'ACCEPTATION DU DOSSIER.

PASSE CE DELAI, L'INSCRIPTION SERA ANNULEE.

Envoi de

- l'exeat de sortie de l'établissement fréquenté l'année précédente
- l'envoi du bulletin du troisième trimestre



Photo d'identité

DEMANDE D'INSCRIPTION 2024-2025

(à nous retourner dans les meilleurs délais)

EN CLASSE DE NIVEAU.....

FICHE ELEVE					
Nom de l'élève (en majuscule) :					
Prénom usuel :	Nationalité :				
Né (e) le :	à :				
Chez qui habite l'élève : □ Parents □	Père ☐ Mère Autre :				
_					
Code postal : Co.	mmune :				
Tel: E-mail:					
En cas de séparation, la loi nous demande de faire parvenir le bulletin trimestriel au parent où l'enfant n'a pas sa					
résidence habituelle.					
FICHE PARENTS					
Père	Mère				
Nom:	Nom de jeune fille :				
Prénom:	Prénom:				
Profession:	Profession:				
Société :	Société:				
Tel prof :	Tel prof :				
Tel portable	Tel portable				
Tel domicile	Tel domicile				
Adresse domicile :	Adresse domicile:				
Commune:	Commune:				
Code postal :	Code postal :				
1					

FICHE DE SCOLARITE DE L'ELEVE

Classe: Nombre de frère (s) etsœur (s); Age(s),,,, SCOLARITE ANTERIEURE Année scolaire		fréquenté:	re actuellement	Etablissement scolai
Commune:		□ Public (1	□ Privé	
Commune:				Nom et adresse :
Classe: Nombre de frère (s) etsœur (s) ; Age(s),,,, SCOLARITE ANTERIEURE Année scolaire Classe Etablissement fréquenté : nom 2018/2019				
SCOLARITE ANTERIEURE Année scolaire Classe Etablissement fréquenté : nom 2018/2019 2019/2020 2020/2021 2021/2022 2022/2023 2023/2024 Remarques sur le cursus scolaire :	ostal :			Commune:
SCOLARITE ANTERIEURE Année scolaire Classe Etablissement fréquenté : nom 2018/2019 2019/2020 2020/2021 2021/2022 2022/2023 2023/2024 Remarques sur le cursus scolaire :				Classe:
Année scolaire Classe Etablissement fréquenté : nom 2018/2019 2019/2020 2020/2021 2021/2022 2022/2023 2023/2024 Remarques sur le cursus scolaire : Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho); Age(s),,,,	(s) etsœur (s)	Nombre de frère
2018/2019 2019/2020 2020/2021 2021/2022 2022/2023		ARITE ANTERIEURE	SCOL	
2019/2020 2020/2021 2021/2022 2022/2023 2023/2024 Remarques sur le cursus scolaire : Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho	om et localité	Etablissement fréque	Classe	Année scolaire
2020/2021 2021/2022 2022/2023 2023/2024 Remarques sur le cursus scolaire : Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho				2018/2019
2021/2022 2022/2023 2023/2024 Remarques sur le cursus scolaire : Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho				2019/2020
2022/2023 2023/2024 Remarques sur le cursus scolaire : Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho				2020/2021
2023/2024 Remarques sur le cursus scolaire : Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho				2021/2022
Remarques sur le cursus scolaire : Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho				2022/2023
Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho				2023/2024
Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en deho			1	
			us scolaire :	Remarques sur le cursi
	ehors de l'école	ement tout au long de l'anné		

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE PAYEUR

Situation familiale du ou	des responsables :□ marié (e) □ veuf (ve)	☐ vivant maritalement
	□ divorcé (e)(2)	□ séparé (e)(2	2) 🗆 célibataire
	Coordonnées du p	oayeur	
	Prénom:	•••••	
	Adresse:		
	Commune:		
	Code postal :		
L			
A le	۸		le
Signature du père (3)	Sign	nature de la mère	(3)
	Réservé à l'adminis	stration	
	NESCI VE a 1 auminis	ti ation	
Dossier n°			
Reçu le :			
RdV le			
Avis du comité d'admiss	ion:		
Avis du comité d'admiss	sion:		
Avis du comité d'admiss	sion:		
Avis du comité d'admiss Décision de la Directrice			

(2) Joindre au dossier copie du jugement (page relative à la garde de l'enfant)
(3) En cas d'autorité parentale conjointe, signature des deux parents



AUTORISATION EN CAS D'ACCIDENT

Elève		
Nom et prénom		
Adresse		
CP	Ville	
Date de naissance	Sexe	☐ Féminin ☐ Masculin
Responsable de l'élève		
Nom et prénoms		
		Fixe
Mère	Portable	Fixe
alertera, en fonction du degr	é apparent de la gravité de so	sponsable de l'établissement ou l'enseignant n état, le médecin traitant, le SAMU (15), ou e le plus rapidement possible.
Médecin traitant		
Nom	Téléph	one
Personnes à prévenir en ca	s d'accident	
Nom	Téléph	one
		one
Nom	Téléph	one
Vaccinations : date de la 1e	rè injection et du dernier rapp	el
Antitétanique		
	mmandations des parents, a	8
chirurgicale nécessaire; j'au		torise tout examen, soin ou intervention nesol à demander l'admission à
1 cmonssoment de soms unit	jacinoni en eas a impossionia	e dobotae des parents.
Fait à le		
Signature du père, de la mère	e (ou du représentant légal) pr	récédée de la mention « lu et approuvé » :



Autorisation de diffusion de photographies ou de vidéos d'élèves

Paris, le 1^{er} septembre 2024

Madame, Monsieur,

Nous serons amenés au cours de cette année scolaire à prendre des photographies ou à filmer votre enfant à l'occasion d'activités pédagogiques.

Ces photographies et enregistrements audiovisuels pourront être diffusés et exploités, par voie de reproduction, de représentation, sur tout support et par tous moyens, notamment pour illustrer des documents pédagogiques, de présentation de l'établissement, être publiés sur le site internet de l'établissement, être présentés à l'occasion de journées portes ouvertes.

En application de la loi informatique et liberté et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ou les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves ou leur famille.

Je vous remercie de confirmer votre approbation sur les prises de vues envisagées et leur utilisation dans les conditions précisées ci-dessus, en remplissant cette demande d'autorisation.

NOM du responsable :	Prénom
NOM de l'élève (si différent du responsable légal) :	
☐ Autorise les prises de vues et l'exploitation de celles-ci d	ans le cadre précis décrit ci-dessus.
☐ N'autorise pas les prises de vues	
Signature du responsable légal :	Date :

AUTORISATION PARENTALE

Certains parents de Tournesol ont souhaité pouvoir se contacter entre eux pour des anniversaires ou autre.
Aussi je vous propose d'établir une liste pour ceux qui accepteraient en complétant ci-dessous.
J'autorise Tournesol à communiquer aux autres parents de Tournesol
☐ le prénom, le nom et la date de naissance de mon enfant
☐ la photo de mon enfant dans un trombinoscope
□ mon numéro de portable :
□ mon adresse mai :
☐ Je n'autorise pas la communication des informations
Signature du responsable légal : Date :

Demande de réduction des frais de scolarité

Tournesol, a pour volonté l'accès à la scolarité du plus grand nombre. Des soutiens privés permettent à l'établissement de mettre en place des aides financières partielles pour la prise en charge de la scolarité.

Chaque année, en fonction des aides privées collectées, une somme sera allouée à l'aide aux familles pour le paiement des frais de scolarité. Ces aides seront réparties en fonction du quotient familial. Un barème sera établi chaque année.

Barème 2024-2025

Taux annuel	Echelon 8	Echelon 7	Echelon 6	Echelon 5	Echelon 4	Echelon 3	Echelon 2	Echelon 1	Echelon 0
Quotient Familial inférieur ou égal à	200 €	400 €	600 €	800 €	1 000 €	1 200 €	1 400 €	1600€	>1600€ Pas de bourse affectée

Les réductions des frais de scolarité pour 2024-2025 seront susceptibles d'être attribuées aux élèves dont le quotient familial s'échelonne entre 200€ et 1600€. A chaque échelon correspondra un montant annuel de réduction qui sera proposé et voté par le conseil d'administration.

Les demandes sont à formuler avant le 5 septembre 2024 avec le justificatif de la Caisse d'Allocation Familiale précisant le quotient familial.

Fournir le justificatif de la CAF avec le quotient familial en cas de demande

Je souhaite bénéficier d'une aide pour la scolarité	□ Oui	□ Non	

REGLES DE VIE A TOURNESOL

Horaires:

- * Les élèves sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- * Les cours se déroulent de 9h (accueil à 08h45) à 12h et de 13h15 à 16h30 suivant un emploi du temps donné aux familles en début d'année.
- * La ½ pension est définie sur une base hebdomadaire de 1 à 4 repas (pour l'année)
- * Pas de cours le mercredi ni le samedi

Lieux des cours

Les cours du matin se déroulent au

5, Rue Yeo Thomas, 75013 Paris

Certains cours de l'après-midi peuvent également se dérouler dans des Centres d'animation ou des Centres sportifs.

Les élèves sont encadrés par l'équipe de Tournesol pendant la liaison entre les différents lieux.

Vie scolaire et pédagogie

- * Un emploi du temps individualisé est remis à chaque élève en début d'année
- Une évaluation semestrielle donne lieu à un réaménagement éventuel des objectifs pédagogiques et de l'emploi du temps
- * La famille est associée et peut, chaque fois qu'elle le désire, jouer un rôle actif dans la prise en charge. Elle participe aux différentes phases du projet pédagogique personnalisé, c'est-à-dire à son élaboration, à sa mise en œuvre, à son suivi régulier et à son évaluation.
- * Elle est au minimum une fois dans le semestre, tenue au courant des acquisitions de l'élève. Les contacts avec la famille sont soutenus et favorisés.

Les critères d'admission à Tournesol

Les critères d'admission à Tournesol sont :

- Etre en situation d'élève et supporter les règles et les consignes collectives.
- Supporter le groupe
- Ne pas mettre le groupe en danger (exclusion de la violence, ...)

PARTICIPATION DES FAMILLES

Scolarité:

* Frais mensuel (tarif 2024/2025): 730 € sur 10 mois (de septembre à juin)

Demi-pension:

* Frais par repas : 9€

Frais de transport :

* Les frais de transport sont assurés par les familles

Frais accessoires

* Frais de dossier *Tournesol*: 40€ annuel

* Frais d'inscription : 300€ annuel

Remarques générales

MODALITES DE PAIEMENT - Appel des fonds mensuel

- * Les frais de scolarité et de demi-pension sont appelés au début de chaque mois.
- * Les familles sont exclues définitivement de la procédure après 2 non paiements.

L'inscription : scolarité et demi-pension, vaut obligatoirement pour toute l'année scolaire. Il est rappelé que tout désistement en cours d'année sans cause réelle et sérieuse occasionne un dédommagement qui ne saurait excéder 1/3 de la facture annuelle en compensation de la perte que ce départ entraîne.